

France
clone

países
chef rebelle

portives
LATION

emagne

TS
X

York

York

York

York

PORTUGAL la Chambre

1939 (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Et cela continuera jusqu'au jour où, en 1928, l'armée, organe de la nation, intervint, non pour s'emparer du pouvoir à son profit ou au profit d'une minorité qui veut gouverner mais pour que les conditions nécessaires à l'existence d'un gouvernement national et contre les partis. Cette origine militaire de la dictature a donné à cette révolution un caractère tout à fait spécial; ce caractère, il n'a fait que s'accroître, et après dix ans de régime nouveau, on voit clairement ce qui le distingue des autres régimes d'autorité.

Si le fascisme, c'est l'unité absolue dans l'Etat; si le national-socialisme, dans le peuple; si le régime soviétique, dans la classe; unies forgées dans la violence, en mobilisation permanente, tel est le régime qui est le fondement et le couronnement de l'œuvre, la nation calme, générale, lente parfois, qui est ramené dans le sens de son histoire et de ses destinées. « Ce que vous faites, vous pouvez l'être encore ».

Elle peut partager avec ces régimes-là une identité de vues sur l'autorité, les préoccupations sociales, le caractère nationaliste et antidémocratique, mais elle est aux antipodes d'un équilibre paisible, Etat-Mandat, limites d'ordre juridique et moral, dont la violence est le procédé le plus ordinaire. « Bienheureux pays, disait Plaidaki, ce Portugal, dont la Sibirie est à Madère, » Son chef est antilétiste; il veut remettre l'Etat dans son domaine propre qui n'est pas de tout faire, mais de tout diriger. L'autorité est nécessaire, car un peuple abandonné à ses passions ne se peut pas en laissant chacun agir à sa guise; mais ce renforcement de l'autorité de l'Etat permet de diminuer petit à petit ses interventions.

Le docteur Salazar a embrassé tous les problèmes; il les a placés dans leur ordre d'urgence sans perdre de vue leur ensemble, ni leurs rapports, et de ce plan, réalisé avec l'appui du général Carmona, président de la République, il assume l'écoulement de leur réalisation. Les remèdes n'ont rien de ce mystérieux; ils sont d'une simplicité limpide et d'une efficacité éprouvée; ce sont de grands principes retrouvés dont la leçon d'expérience est valable pour tous les temps et pour tous les pays. De l'anarchie à l'autorité, les limites d'ordre moral, d'Etat chrétien qui, sans heurts, se développe harmonieusement depuis dix ans.

Quel est-il donc ce sauveur in-extremis? Un fils de paysan, un professeur d'économie politique à l'Université de Coimbra, à qui sont seuls familiers ses élèves, ses collègues et les petites rues de la pittoresque cité. Le Comité militaire de la ville est allé le chercher en se basant sur cette notion fautive, dit-il lui-même, que la vérité est entre les mains des professeurs. Et, très simplement, il est venu et il s'est assis devant les comptes de l'Etat comme la veille il s'assait dans sa chaire, mais cette fois oubliant toutes sciences financières, armé seulement des quatre opérations. La disproportion parait trop grande entre le mal et le remède; d'où la méfiance et l'ironie qui l'accueillent. Il n'en a cure; il travaille quatre ans comme ministre des Finances et depuis 1932 comme président du Conseil. Son équipe est restreinte; il voit tout, il fait tout; la force du régime est dans sa personnalité, dans la personne de son chef et dans ses principes.

Ce très grand comptable d'âmes et de budgets, ce mystique voué à Dieu et aux chiffres, ce saint qui s'est fait homme d'Etat, défie l'analyse. Son beau visage long, aux yeux profonds, au nez ferme, à la bouche mince, baigné d'un air de jeunesse et de maturité, est dans un caché. Il n'est pas familier à la foule car il la fuit. Jamais de discours; en de très rares occasions il se laisse à penser tout haut devant elle. Sa personnalité ne permet ni les lieux communs, ni les anecdotes, et c'est ce que certains mécontents — race de toujours et de partout — ne peuvent lui pardonner. Sans femme, sans enfants, presque sans amis, vivant en lui-même et de lui-même, homme d'action et de rêve, il a senti une grande certitude l'environner. Ce calculateur mystique a renoncé à tout, sauf à ce que son pays se résigne à se pencher sur son passé et à s'y absorber.

Son lâchement est une défense contre les pertes de temps, le vertige, les tristesses officielles, mais une défense qui s'accorde bien avec son tempérament; elle garantit aussi son indépendance, en lui laissant la main ferme lorsqu'il signe un décret. Ainsi, il a le temps de lire, d'étudier, les hommes habitués à réfléchir n'ont pas besoin de beaucoup d'éléments pour s'orienter; ils cherchent les faits caractéristiques, les réactions typiques et se guident sur elles.

« Seul, l'est-il d'ailleurs? En apparence, peut-être, mais je crois discerner, derrière lui les ombres d'un saint Thomas, d'un Léon XIII, d'un Play et d'un Maurras, inspirateurs, plutôt que modèles, de sa pensée originale. »

H.-L. DUBLY.
(A suivre).

La Caisse autonome de la défense nationale reçoit des dons touchants

Paris, 24 janvier. — La Caisse autonome de la défense nationale continue de recevoir chaque jour des dons destinés au réarmement. Parmi ceux qui lui sont parvenus dans la journée de lundi se trouvaient une somme de 21.000 francs, représentant le montant de fonds recueillis auprès de nos compatriotes d'Anvers par la Chambre de commerce française de cette ville et un don anonyme de 25.000 francs remis au percepteur de Cannes.

Le même jour, la Caisse recevait d'une petite retraitée de l'Aisne une lettre faisant savoir qu'elle enverrait 50 francs tous les trimestres.

La Caisse autonome rappelle que les dons qui lui sont faits sont, sauf indication contraire, affectés à l'achat d'avions. Les dons peuvent être versés au compte courant postal ouvert au nom de la caisse sous le n° Paris 2292 en indiquant aux libérateurs et aux coupons de retraita ou de pensions, ils peuvent, après avoir été revêtus de la mention « abandonné pour la défense nationale » être adressés en franchise sous enveloppe fermée au nom du directeur de la Caisse autonome de la défense nationale, Palais du Louvre, pavillon Mollien, Paris.

NOS FEUILLETONS

Le « Journal de Roubaix » commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton :

LES SEPT DE MEXICO

par Edouard AUJAY

C'est une œuvre originale, attachante, débordante de vie et de mouvement. C'est une histoire d'amour, d'amour fort, presque sauvage et qui résiste aux aventures les plus extraordinaires et les plus imprévues.

L'action commence dans l'une des régions les plus pittoresques de France, les montagnes pyrénéennes, dont les habitants conservent avec leur caractère si particulier, des mœurs rudes comme les pentes neigeuses de leurs cirques et passionnés comme les teintes heurtées de leurs ciels d'orage.

Et cependant, malgré l'attrait d'un paysage unique, l'auteur n'y enferme pas tout son récit. Le drame qui enveloppe ses héros a besoin pour s'épanouir d'un cadre plus grandiose et plus mystérieux encore : le Mexique.

LES SEPT DE MEXICO

plaira à ceux qui aiment les situations tragiques et les émotions sans cesse renouvelées



— Pedro! Pedro! j'ai eu peur! C'était ton heure. Quand ils ont tiré, j'ai cru que c'était toi.

— Calme-toi, Pilié, calme-toi. Tu vois, je suis là. Ce n'est pas jousseau qui m'aura, j'ai juré. Ni lui, ni un autre!

— Toute la journée, il a rôdé par ici. Le père l'a vu deux fois. Je suis sûre qu'il est auprès de la maison, maintenant. Pedro, renonce à la contrebande, renonce. Et comme elle sentait qu'il la repoussait, elle lui dit calmé :

— Si tu m'aimes!

— Pilié! Si j'aime, tu le sais bien! Mais comprends que si j'abandonnais le trafic, j'aurais l'air de céder aux menaces du gabriel. Et cela, je ne le veux pas! Val Pilié, c'est parce que je t'aime que je ne crains rien. Je suis le plus fort...

Comment Pedro va-t-il prouver qu'il est le plus fort, c'est ce que la suite du récit expliquera aux lecteurs du « JOURNAL DE ROUBAIX » au milieu de passionnantes aventures.

La majorité du grand-duc héritier de Luxembourg



L'accession à la majorité du grand-duc héritier Jean, et l'anniversaire de la grande-duchesse Charlotte ont été fêtés lundi, à Luxembourg, par une « grande » prise d'armes de la milice grand-ducale.

LE PRINCE CONSORT FÉLIX ET LE GRAND-DUC JEAN ONT PASSÉ EN REVUE LA MILICE GRAND-DUCALE, FORTE DE QUATRE CENTES HOMMES.

LA GRANDE TOMBOLA DE LA PRESSE DU NORD

La presse du Nord procédera très prochainement au LANCEMENT DE SA NOUVELLE TOMBOLA autorisée par arrêté préfectoral du 27 octobre 1938.

On sait en quelle haute estime cette tombola est tenue par nos populations et quel succès mérité elle a obtenu par la correction de son fonctionnement, la publicité de ses tirages, l'importance et la beauté de ses lots, la modicité du prix des billets.

Ce succès s'affirmera une fois de plus, cette année.

Nous ferons connaître prochainement les conditions de la loterie, avec l'indication du jour où les premiers billets seront mis en vente.

Le prix du billet reste toujours fixé à UN FRANC.

Le détenu de la prison de Laon qui s'était évadé s'est noyé accidentellement dans la Serre

Nous avons dit hier qu'un sujet serbe, Joseph Peterka, 25 ans, détenu à la prison de Laon, s'était enfui de l'infirmerie où il était en traitement, au cours de la nuit de dimanche à lundi.

Après avoir sauté le mur du chemin de ronde, il a pu gagner le toit de la gendarmerie, descendre dans la cour et escalader la grille.

Retrouvé par les gendarmes à proximité de la gare de Mortiers, le fugitif se jeta dans la Serre, où il se noya, en raison de la rapidité du courant.

UN JEUNE HOMME SE JETTE SOUS UN TRAIN A BOISELUX

Dimanche soir, M. Pfléger, ouvrier à la Sucrerie centrale d'Arras fut des reproches à son fils Louis, 18 ans, qui était rentré à la gare de Boiselux, où il se reposait, ce dernier prit mal ses reproches et s'en alla.

Lundi matin, le corps du jeune homme était retrouvé affreusement mutilé à proximité de la gare de Boiselux. On suppose qu'il est allé se jeter sous la locomotive du train qui quitte Arras à 23 heures.

M. Louis Marin, termine son discours en répétant que ce qu'il faut pour ce pays ce sont des hommes pour le gouvernement.

La suite du débat est renvoyée à jeudi matin.

M. DALADIER exprime le désir que le débat soit terminé jeudi

M. Edouard Daladier. — Je ne fais aucune opposition au renvoi à jeudi mais je désire que ce débat se termine jeudi. Je voudrais demander à la Chambre de prendre cette décision.

La séance est levée à 19 h. 30. Prochaine séance, jeudi matin, 9 h. 30.

LES FUNÉRAILLES DE M. LE DOCTEUR ÉLIE DECHERF A TOURCOING



LES DÉLÉGATIONS DES OFFICIERS, DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DES MÉDECINS PRÉCÈDENT LE CHAR FUNÉRAIRE.

Devant une assistance nombreuse ont été célébrées mardi, à 10 h. 15, en l'église Saint-Christophe, les funérailles de M. le docteur Elie Decherf, chef de clinique de la Faculté de Médecine de Lille, directeur de la Sauvagerie de nourrissons, président d'honneur du Cercle des officiers, président du groupe de la Légion d'honneur, président honoraire du Syndicat médical de Tourcoing, vice-président de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre et de la médaille d'argent des épithémies.

En tête du convoi, on remarquait de nombreuses couronnes de fleurs et des plaques de marbre, offertes par la Commission administrative des hospices et le personnel de l'hôpital; le Syndicat médical de Tourcoing, la Sauvagerie des nourrissons, le Cercle des officiers.

Venaient ensuite de fortes délégations du groupe de la Légion d'honneur, du Cercle des officiers, en tenue, et des médecins de Tourcoing.

Les coins du poêle étaient tenus par M. le docteur Bertrand, président du Syndicat médical de Tourcoing; M. le professeur Danvers, président de la Fédération régionale des Syndicats de médecins; M. E. Tibergien, vice-président du groupe de la Légion d'honneur; le capitaine Guéranger, président du Cercle des Officiers; Robbeys, vice-président de la Sauvagerie des nourrissons; A. Samy, président du délégué à M. Motte, président de la S.S.M.B. et le docteur Desmoulin.

Le deuil était conduit par les beaux-frères du défunt.

Parmi les personnalités qui suivaient le char funéraire, nous avons noté : MM. Debailly, maître; Prof. Deborghère, Maurel, Sant, adjoints; Deborghère, secrétaire général de la mairie; plusieurs conseillers municipaux; Bailly, conseiller général; Tarel, conseil général de Belgique; Thaus, conseil général de Belgique.

MM. Ed. Maurel, président honoraire de la Société Industrielle; Jung, secrétaire général de la Société Industrielle; Lorthiois, président honoraire de la Chambre de commerce; Vandendriessche, secrétaire général de cette Compagnie; Ed. Maurel-Prouvost, président de la Société de Géographie; Lovton, président de la Fédération des commerçants de Tourcoing; le Vicomte Eugène Tibergien.

MM. les chanoines Melaquin, curé de la paroisse du Sacré-Cœur; Henry, curé-doyen de Saint-André; Lesienne, supérieur de l'Institution Notre-Dames-Dunes, à Dunkerque; Grenon, curé de la paroisse de la Madeleine; Lesage, directeur du Secrétariat social.

MM. les abbés Danis, doyen de Cassel; Van Art, curé de Fromelles; Descamps, aumônier fédéral de la J.O.C.F.; Duquesnoy, aumônier des Petites Soeurs des

Faveux; Béhague, aumônier des Bénédictines.

MM. Coppens, président du Syndicat des médecins de Lille; Leuwers, président du Syndicat des herbicidistes; Dubrulle, président du Syndicat des médecins de Roubaix; les professeurs Brin, vice-président du Bureau de bienfaisance de Lille, et Bertin, de la Faculté de Lille.

MM. Lambrecht, vice-président de la Sauvagerie des Nourrissons, et Liard, secrétaire du Bureau de bienfaisance; Delberghe, économiste des hospices; Caron, directeur des services de l'hôpital; Mlle Jouniaux, directrice du Bureau d'hygiène sociale; Mlle Leroy, directrice de la Sauvagerie des Nourrissons, et une déléguée d'infirmières; MM. Baudure, directeur de la Laiterie de la Bourgogne; Vandamme, inspecteur du travail; Guinand, directeur du Service de l'électricité; Non, directeur de l'Institut Colbert; Thieffry, directeur honoraire de l'École du bâtiment; Nivard, directeur du Conservatoire; Villerval, directeur municipal; M. Lambert, vice-président de la Sauvagerie des Nourrissons, et Claeys, directeur honoraire de l'École des Beaux-Arts; Delplaque, vétérinaire de l'Abattoir.

MM. J. Malrait, président d'honneur, et F. Bismarck, président de la Société des Anciens sous-officiers; P. Tibergien, président de la Fédération des Anciens combattants; Moulins, président du Groupe des mutilés; J. Laurent, président de l'Association des Armées d'Occupation; Dumortier, président de l'I.T.I.M.; M. Nys, président des Anciens combattants républicains, affiliés à l'Union 14-18; C. Piron, représentant les Anciens combattants belges, et Claeys, président des Anciens militaires belges; Mause, président des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais; Deschamps, président de l'Association des médaillés de Mérite social; Mathon, président de la Société d'horticulture; Jules Parvy, président de la Solidarité républicaine, et Stragier, secrétaire des Jeunes socialistes; Ballot, vice-président de la Société de la Vallée de la Lys; Guéranger, au nom du Cercle des Officiers, et du Groupe de la Légion d'honneur, et le docteur Bertrand, au nom du corps médical de Tourcoing.

Les discours terminés, la dépouille mortelle du docteur Decherf fut conduite au cimetière principal où eut lieu l'inhumation.

AUX ASSISES DE LA SOMME

Bouffette, le coquetier de Boves, qui assassinait sa femme, devant ses juges

Amiens, 24 janvier. — Les Assises de la Somme jugent actuellement Gaston Bouffette, coquetier, à Boves, accusé d'avoir tué sa femme. Les circonstances de ce crime nous avons relatées.

Arrêté six mois après l'assassinat, Bouffette avoua.

A l'audience, il revient sur ses aveux et dit :

Les premiers témoins entendus sont les trois médecins spécialistes qui ont examiné Bouffette au point de vue mental. Ils sont d'accord pour le reconnaître entièrement responsable, en même temps menteur et simulateur.

On entend ensuite les deux témoins qui ont découvert le cadavre de M^{me} Bouffette, MM. Chechoux et Dumoulin, puis le témoin Testu. Ce dernier, dont le témoignage est capital, est un habitant de Cambrai qui a presque assisté au crime: il a entendu la querelle, les deux coups de feu, les râles de la victime et il a vu Bouffette qui s'éloignait tranquillement, après avoir commis son crime. M. Testu reconnaît formellement l'accusé Bouffette, sort alors de son tour et prononce, en parlant du témoin: « Il n'est pas normal ».

Un peu plus tard, lorsque les gendarmes viennent exposer les péripéties de l'enquête, Bouffette dit, encore: « Cela n'est pas normal, mais j'ai accepté; cela n'est pas normal, mais j'ai accepté ».

Un peu plus tard, lorsque les gendarmes viennent exposer les péripéties de l'enquête, Bouffette dit, encore: « Cela n'est pas normal, mais j'ai accepté; cela n'est pas normal, mais j'ai accepté ».

Les débats s'arrêtent aujourd'hui à midi.

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer la mort de Madame Henri Gallant, décédée à Moucron, le 23 janvier, dans sa 95^e année. Moucron, le 24 janvier 1939. NORD

Funérailles

— Mardi matin ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Arras, les funérailles, les obsèques de M. René Salmon, industriel, ancien premier adjoint au maire.

Le cercueil était porté par les ouvriers du défunt.

Le deuil était conduit par M. René Salmon-Six, fils du disparu.

Dans la foule nombreuse, on notait la présence de MM. François de Wendel, sénateur de Meurthe-et-Moselle; Paul Thellier, ancien ministre, député du Pas-de-Calais; Léon Masureaux, Pichon et H. Bécourt, députés du Nord; le général de Camas, commandant la première division d'infanterie; Debruyne, maire d'Armentières; le chanoine Labbe, secrétaire général des Facultés catholiques; Pierre Thiries, président de la Chambre de commerce de Lille; Aimé Wiaz, secrétaire général du Groupement patronal interprofessionnel de Roubaix-Tourcoing, etc.

La messe fut dite en l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur, en présence de Mgr Descamps, vicaire général à Lille, du chanoine Bouchendomm, représentant S. E. le cardinal Liénart, de l'abbé Dalmar, doyen d'Armentières, etc.

L'absoute fut donnée par Mgr Dubois, évêque d'Arras.

A l'issue de la cérémonie religieuse, plusieurs discours furent prononcés sur le porche de l'église, puis l'inhumation eut lieu au cimetière de la ville.

CARNET

Distinction

— Nous apprenons avec plaisir que notre excellent confrère, M. Frédéric Lagrange, chef des informations au « Réveil du Nord », a reçu, lundi, à Arras, des mains de M. Lobbedes, maire, la médaille de la ville d'Arras.

M. Lagrange a combattu devant Arras, d'octobre 1914 à mai 1915, et fut blessé. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Naissance

— Francine et Fabienne Henalon ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère, Bernard. — De la part de M^{me} M^{me} Roméo Hennon-Lequenne. Rx, le 22-1-39 - 60, Ed de Cambrai.

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer la mort de Madame Henri Gallant, décédée à Moucron, le 23 janvier, dans sa 95^e année. Moucron, le 24 janvier 1939. NORD

Funérailles

— Mardi matin ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Arras, les funérailles, les obsèques de M. René Salmon, industriel, ancien premier adjoint au maire.

Le cercueil était porté par les ouvriers du défunt.

Le deuil était conduit par M. René Salmon-Six, fils du disparu.

Dans la foule nombreuse, on notait la présence de MM. François de Wendel, sénateur de Meurthe-et-Moselle; Paul Thellier, ancien ministre, député du Pas-de-Calais; Léon Masureaux, Pichon et H. Bécourt, députés du Nord; le général de Camas, commandant la première division d'infanterie; Debruyne, maire d'Armentières; le chanoine Labbe, secrétaire général des Facultés catholiques; Pierre Thiries, président de la Chambre de commerce de Lille; Aimé Wiaz, secrétaire général du Groupement patronal interprofessionnel de Roubaix-Tourcoing, etc.

La messe fut dite en l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur, en présence de Mgr Descamps, vicaire général à Lille, du chanoine Bouchendomm, représentant S. E. le cardinal Liénart, de l'abbé Dalmar, doyen d'Armentières, etc.

L'absoute fut donnée par Mgr Dubois, évêque d'Arras.

A l'issue de la cérémonie religieuse, plusieurs discours furent prononcés sur le porche de l'église, puis l'inhumation eut lieu au cimetière de la ville.